



Budget 2010

La crise sévit dans tous les domaines de notre société

Elaboré dans un contexte très tendu, le 6 Avril, le Budget municipal de Champs-sur-Marne, pour l'année 2010, a été soumis, en séance, au Conseil Municipal. Même à cette date, des notifications de dotations « officielles » n'étaient pas encore transmises par les services fiscaux de l'Etat.

- **Sur le plan fiscal** : suppression de la taxe professionnelle, revalorisation des valeurs locatives (+ 1,2 %), situation sociale et économique en recul,...
- **Des réformes inquiétantes** : érosion « irréversible » des dotations et subventions de l'Etat, transferts de charges sans compensations équivalentes, transformation de la solidarité nationale en « prélèvements, impôts et taxes ».
- **Economiquement et socialement** : poursuite des plans de licenciements, de délocalisation, réduction des allocations et aides à la personne, insuffisance de logements et renchérissement de leur coût, baisse du pouvoir d'achat,...

Toutes les associations d'élus, Maires des grandes, moyennes et petites villes, Présidents des Départements et Régions, des Etablissements Publics..., avaient vivement exprimé leurs inquiétudes au dernier Congrès des Maires de France, auprès du premier ministre... puisque le Président de la République s'y était fait excuser « précipitamment ».

- **Beaucoup d'interrogations et d'inquiétudes demeurent chez (tous) les élus, et bien sûr, pour bon nombre de familles.**

*Alors que la fin du mois commence de plus en plus tôt pour toutes les catégories de salariés, **les résultats du « CAC 40 »** explosent, **les salaires indécents des patrons les mieux payés** s'affichent à côté de leurs bonus, **retraites chapeau** et **autre stock option**...*

Emploi, retraite, santé, avenir des enfants, sécurité des biens et des personnes, transports,... c'est la vie quotidienne qui se précarise !

Et ce ne sont pas les « réformes » toutes présentées comme : « nécessaires », « justes », « urgentes », « douloureuses », « indispensables »,... qui peuvent nous tranquilliser. Après trois ans de pouvoir, beaucoup se demandent si « **pire est encore possible ?** »...

- **La suppression de la taxe professionnelle pour les entreprises** : annoncée officiellement, a été mise en œuvre au cours de l'année 2009. L'Etat assume, par un fonds de compensation provisoire, prélevé sur des impôts et taxes des ménages, la différence du manque à gagner pour les collectivités locales, soit un tiers de la part économique des entreprises cette année. Mais, la Ministre du budget a annoncé, mi-avril, que cette « phase transitoire » pourrait se poursuivre... en 2011 laissant le doute planer sur les collectivités territoriales.

- **Le Président de la République entend encore réduire les dépenses publiques, « R.G.P.P. »**

« Il » se prononce pour la « réduction du mille feuille », considérant que ce sont les différentes collectivités locales, **Communes, Départements, Régions**, qui seraient la cause de tous nos maux financiers et économiques.

Tout comme cela avait servi d'argument et de prétexte pour s'attaquer aux Services Publics : hôpitaux, sécurité sociale, transports, communication, EDF-GDF,...

« Nous voilà maintenant, libres, de choisir parmi les sociétés privées ! »

Les collectivités locales « remparts » des difficultés des familles

Le budget que nous avons adopté, au Conseil Municipal de Champs-sur-Marne, le 6 Avril dernier, s'inscrit dans cette logique et il les inscrit dans une large démocratie participative, qui fait appel à chacun(e) d'entre nous.

Les choix de gestion des élus locaux peuvent alors avoir une importance et des effets immédiats et quotidiens pour soulager le sort de nombreuses familles. Ces choix ne sont pas neutres. Même si ils ne parviennent pas à inverser ceux de l'Etat, ils peuvent atténuer et endiguer une partie de vos difficultés.

Par ailleurs, ces choix permettent également, en matière de services de proximité, d'accueil, d'accompagnement, de solidarité, ... d'aider chacun à bénéficier de services quotidiens qui leur facilitent « **leur vie quotidienne** ».

Le soutien, l'impulsion à la vie associative, périscolaire, sportive, conviviale, ... contribuent également au « **bien vivre** » et à la sécurité collective.

Le « **budget du Maire de Champs-sur-Marne** » traduit une politique locale ambitieuse, répondant aux attentes d'une très grande partie de la population. La gestion financière est très saine. L'ensemble des Services Municipaux pratique une gestion de « **rentabilité sociale solidaire** » envers toutes les catégories des administrés.

Ce budget municipal affirme, notamment :

- Un programme d'investissement élevé,
- Un haut niveau d'autofinancement avec un programme d'emprunt limité à 1 150 000 €.
- La prépondérance des services rendus à la population,
- Une évolution des dépenses de fonctionnement « **contenues** » et une exploration de l'optimisation des recettes, afin de faire peser le moins possible la fiscalité locale sur les familles.

Tous les éléments constitutifs de ce budget municipal ont été transmis à l'ensemble des élus locaux, au cours des commissions municipales (dossier de convocation et comptes rendus). Ils ont fait l'objet de présentations et de débats au cours des réunions de la « **Commission des Finances** ».

Lors de la séance du Conseil municipal du 6 Avril, une projection graphique a illustré la présentation de Madame le Maire.

Textes et graphiques en ligne sur le site de la commune www.ville-champssurmarne.fr

Budget adopté le 6 Avril 2010(*)

| | | | |
|---|--|-----------------------------|------------------------------------|
| Section d'investissement Restes à réaliser compris | 9 954 495,71 € | Moyenne par habitant | 178,81 € (176,24 € en 2009) |
| Section de fonctionnement | Equilibré en dépenses et recettes 31 982 101,66 € | Moyenne par habitant | 338,26 € (330,29 € en 2009) |

Evolution des taux d'imposition 2009/2010

| Exercice | Taux 2009 / 2010 |
|-----------------------|--------------------------|
| Taxe d'Habitation | 17,95 % |
| Taxe Foncier bâti | 27,17 % / 27,80 % |
| Taxe Foncier non bâti | 92,75 % |

(*) Le budget municipal de Champs-sur-Marne a été adopté par 29 voix.

• L'opposition municipale (6 voix) a voté contre sans aucune intervention ni « **explication de vote** ».

Le Président du groupe « O.U.I. » (opposition municipale) a simplement rappelé, « **hors enregistrement** » : « **Vous avez**

gagné les élections municipales, nous les avons perdues. Vous mettez en œuvre votre programme. (...) Nous, nous voulons supprimer cinq emplois par an, sans remplacer les départs en retraite... ».